

Correction – Développement construit

Problèmes des outre-mer et aménagements réalisés

Brevet – Histoire-géographie · 3^e · BREVET 2024 · Antilles-Guyane (remplacement) · série pro

Sujet. Sous la forme d'un développement construit d'une quinzaine de lignes et en vous appuyant sur vos connaissances ou un exemple étudié en classe, vous présenterez : ➤ Dans un premier temps : les problèmes rencontrés par les territoires ultramarins* français ; PUIS ➤ Dans un second temps : les aménagements réalisés pour tenter de résoudre ces problèmes ; * territoires ultramarins = territoires d'Outre-Mer Pour vous aider, vous pouvez utiliser les expressions suivantes : - île / relief / éloignement / risques naturels / chômage / pauvreté / niveau de vie - accessibilité / infrastructures / équipements / tourisme / acteurs de l'aménagement / l'État / Union européenne / aides financières / régions / communes / départements

1. Comprendre le sujet

La consigne impose ton plan : « dans un premier temps », les problèmes des territoires ultramarins, « puis », les aménagements réalisés pour tenter de les résoudre. Respecte cet ordre et annonce-le. La liste d'expressions est une aide précieuse : la première série (île, relief, éloignement, risques naturels, chômage, pauvreté, niveau de vie) sert à la première partie, la seconde (accessibilité, infrastructures, équipements, tourisme, acteurs, aides financières. . .) à la seconde. Appuie-toi sur un exemple précis, comme la Guadeloupe, et localise-le. Le cadre est la France actuelle. Évite de mettre les mots bout à bout : chacun doit être expliqué.

2. Les repères à mobiliser

- Guadeloupe : archipel des Antilles, département depuis 1946, environ 380 000 habitants
- La Soufrière : volcan actif de Basse-Terre (1 467 m)
- Septembre 2017 : les ouragans Irma et Maria frappent les Antilles
- Bouillante : centrale géothermique de Guadeloupe
- Port de Jarry et aéroport Pôle Caraïbes : portes d'entrée de l'archipel
- Acteurs : État, Union européenne, région, département, communes

3. Le plan

1. Dans un premier temps : les problèmes

- Éloignement : la Guadeloupe à près de 7 000 km de Paris, produits importés plus chers
- Relief montagneux (la Soufrière) qui limite l'espace
- Risques naturels : séismes, volcan, cyclones (Maria, 2017)
- Chômage, pauvreté, niveau de vie plus faible ; réseau d'eau défaillant

2. Dans un second temps : les aménagements

- Accessibilité : aéroport Pôle Caraïbes et port de Jarry modernisés
- Équipements : écoles renforcées contre les séismes, centrale géothermique de Bouillante
- Tourisme : plages et marinas créatrices d'emplois

- Acteurs : État, Union européenne (aides financières), région, département, communes

4. Le développement construit rédigé

Les territoires ultramarins, ou territoires d'outre-mer, sont les territoires français situés loin de l'Europe. La **Guadeloupe**, archipel des Antilles qui compte environ 380 000 habitants, en est un bon exemple. Nous présenterons d'abord les problèmes rencontrés par ces territoires, puis les aménagements réalisés pour tenter de les résoudre.

Dans un premier temps, ces territoires rencontrent de nombreux problèmes. La Guadeloupe est formée d'îles situées à près de 7 000 km de Paris : cet **éloignement** rend les produits importés plus chers. Son relief est montagneux, avec le volcan de la Soufrière sur l'île de Basse-Terre, ce qui limite l'espace disponible. Les **risques naturels** sont nombreux : séismes, éruptions, cyclones comme Maria, qui a frappé l'archipel en 2017. Sur le plan social, le chômage et la pauvreté sont plus élevés qu'en métropole, et le niveau de vie moyen y est plus faible. Le réseau d'eau, en mauvais état, provoque aussi de fréquentes coupures.

Dans un second temps, des aménagements tentent de résoudre ces problèmes. Pour améliorer l'**accessibilité**, les infrastructures de transport ont été modernisées : l'aéroport Pôle Caraïbes et le port de Jarry relient l'archipel au reste du monde. De nouveaux équipements, comme des écoles renforcées contre les séismes, protègent la population. La centrale géothermique de Bouillante produit de l'électricité grâce à la chaleur du sous-sol volcanique. Le tourisme, avec ses plages et ses marinas, crée des emplois. Ces projets associent de nombreux **acteurs de l'aménagement** : l'État, l'Union européenne, qui verse des aides financières, la région, le département et les communes.

En conclusion, les territoires ultramarins comme la Guadeloupe connaissent des difficultés liées à leur insularité et à leur situation sociale. Les aménagements les réduisent en partie, mais le rattrapage avec la métropole n'est pas achevé.

Le piège de ce sujet. La consigne impose l'ordre problèmes puis aménagements : ne mélange pas les deux. Beaucoup de copies oublient les acteurs ; citez-en au moins trois (l'État, l'Union européenne, une collectivité).